DomusVi renforce sa gouvernance en matière de développement durable et publie son Rapport de durabilité 2024

Suresnes, 25 septembre 2025 — DomusVi publie son Rapport de durabilité 2024 et annonce un renforcement de sa gouvernance en matière de développement durable, manifestant ainsi sa volonté de conjuguer performance économique et impact positif, autour de trois piliers essentiels : l'humain, l'environnement et la gouvernance.

Afin d'accélérer sa transformation, DomusVi crée la fonction de **Directeur du Développement durable Groupe**, confiée à **Matthieu Hauw**.

Diplômé en droit et titulaire d'un Executive MBA de HEC Paris, **Matthieu Hauw** est à l'origine de la stratégie et de la démarche de développement durable du Groupe. Placé sous la responsabilité directe de **Sylvain Rabuel**, Président de DomusVi, il accompagnera le Groupe dans sa transition vers un modèle de développement durable et performant, dans tous les pays d'implantation du Groupe.

Marie Avon rejoint le Groupe en qualité de **Directrice Juridique & Conformité Groupe**. Elle succède à Matthieu Hauw dans ce rôle et prend en charge l'ensemble des enjeux juridiques et de conformité du Groupe. Sa mission couvrira la mise en œuvre de la stratégie juridique, conformité et assurantielle du Groupe.

Diplômée en droit et en finances, **Marie Avon** bénéficie de 25 ans d'expérience au sein de grandes entreprises telles qu'Orange, Thales, Linxens ou Cushman & Wakefield. Elle enseigne également à l'ESSEC et préside l'Agora des Directeurs Juridiques. Elle reporte à **Mathieu Fabre**, Directeur Financier & Performance Groupe.

Le Rapport de durabilité 2024 : des engagements durables et des résultats concrets

DomusVi publie son **Rapport de durabilité 2024**, disponible sur le site internet du Groupe site internet. Ce rapport met en avant les actions et initiatives menées en matière de développement durable pour améliorer la qualité de vie de nos clients, valoriser et engager nos collaborateurs, améliorer notre impact environnemental et agir de façon exemplaire grâce à une gouvernance d'entreprise au service de nos clients et de leurs familles.

Communiqué de presse

« L'engagement de DomusVi en faveur de la durabilité est un levier essentiel de bien-être pour nos résidents et de performance pour l'entreprise », déclare **Sylvain Rabuel,** Président de DomusVi. *« Ce rapport reflète ce que nous faisons chaque jour : innover pour offrir des habitats, des services et des soins de qualité, dans le respect de notre manifeste, de nos valeurs et de l'humanité partagée qui nous unit.* »

Avec son **Projet ImpAct**, DomusVi mobilise ses collaborateurs et affirme sa volonté de développer collectivement un modèle d'entreprise toujours plus responsable, innovant et durable.

Consultez notre Rapport de durabilité 2024, disponible sur le site internet du Groupe site internet

À propos de DomusVi

Créé en 1983 en France par Yves Journel, DomusVi, est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de l'habitat, des services et des soins dédiés aux personnes âgées. DomusVi est présent en France et dans 7 pays en Europe et en Amérique Latine. Notre mission est de préserver la qualité de vie des personnes âgées en particulier par le maintien d'une vie sociale active et d'aider les sociétés à s'adapter au défi démographique du vieillissement. Aujourd'hui, les 50 000 collaboratrices et collaborateurs de DomusVi accompagnent près de 100 000 personnes âgées quotidiennement qui vivent dans nos Résidences ou que nos équipes d'aide et de soins à domicile accompagnent chez elles.

DomusVi est convaincu que l'humanité partagée est la clé pour toujours mieux prendre soin.

#HumanitéPartagée

En savoir plus sur domusvigroup.com

Service de presse | + 33 (0)1 57 32 53 00 | press@domusvi.com